



Décharge de responsabilité de Sans trace Canada et attestation de prise de connaissance et d'acceptation des risques encourus par le participant

Tous les participants se doivent de lire attentivement ce document

Ce document décrit le rôle de Sans trace Canada (l'Organisme) en ce qui à trait aux cours de Sans trace et inclut également la décharge de responsabilité de l'Organisme et votre attestation de prise de connaissances et d'acceptation des risques encourus. Merci de prendre le temps de lire l'information fournie et de communiquer avec la personne responsable en cas de doutes ou d'interrogations.

SANS TRACE CANADA – Rôle de l'Organisme & décharge de responsabilité

En coopération avec ses associés et en tant qu'organisme éducatif, l'Organisme développe et distribue des programmes de formation ainsi que du matériel éducatif.

Cependant, l'Organisme n'enseigne pas ni ne supervise ou ne donne de cours spécifiques, mais fournit plutôt aux organisations et aux individus ayant reçu la formation de Moniteur le matériel pédagogique nécessaire à l'enseignement des cours Sans trace.

Les instructeurs des cours de Moniteur et Ambassadeur ne sont pas des représentants de Sans Trace Canada. Les organisations et les individus qui donnent les cours Sans trace agissent de façon autonome et sont donc considérés comme uniques responsables du déroulement de la formation. L'Organisme (et ses agents, propriétaires, dirigeants, employés, représentants et tout autre individu associé à l'Organisme) ne garantit pas la qualité ou l'expertise de tout individu ou organisation donnant les cours Sans trace.

De plus, l'Organisme ne supervise ni ne contrôle les différents Entrepreneurs autonomes et n'est pas légalement responsable de leur conduite. L'Organisme se dégage de toute responsabilité envers vous et quiconque pour toutes possibles blessures, dommages, décès ou autres pertes que vous pourriez subir en lien avec votre participation à l'un des cours Sans trace.

Il est conseillé aux participants d'évaluer et de vérifier les qualifications des individus ou des organisations offrant les cours Sans trace.

Attestation de prise de connaissance et d'acceptation des risques encourus par le participant

Les cours Sans trace fournissent aux participants l'information et les techniques nécessaires afin d'éviter ou de réduire au minimum l'impact qu'ils auront sur l'environnement. Ceux qui réussiront avec succès l'un des cours Sans trace pourront ensuite enseigner aux autres les principes de l'éthique environnementale véhiculés par l'Organisme à travers cette formation. Les formations Sans trace sont centrées sur les principes de l'éthique environnementale.

Les cours Sans trace ne pourvoient pas aux participants les compétences nécessaires à l'escalade en montagne, la traverse de rivière, le camping, etc. Toutefois, certains cours Sans trace doivent être donnés dans un environnement naturel ou sauvage. Les activités sont diverses, mais peuvent inclure la randonnée en forêt, le camping, le rafting ou l'équitation. En ce sens, tous les étudiants se doivent d'avoir au préalable les compétences de base requises avant d'assister à ces différents cours.

Ces activités comportent des risques inhérents, hasardeux ainsi que certains dangers pouvant causer ou mener à la mort ainsi qu'à des blessures, dommages à la propriété, maladies, handicaps et traumatismes mentaux ou émotionnels.

La liste qui suit décrit certains des risques et dangers naturels inhérents à la pratique d'activités de plein air :

1. Risques inhérents à un environnement naturel ou sauvage : Ces risques comprennent les déplacements dans les chemins montagneux ou sauvages, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur des sentiers. En circulant dans ces zones, les dangers naturels tels qu'une météo imprévisible tout au long de l'année, la présence d'une zone orageuse, d'une eau vive, de risques d'éboulement ou de chute de pierres, de sentiers glissants dû à la neige ou la glace, de risques d'avalanche, de chute d'arbres, de piqûre d'insecte, de rencontre d'animaux sauvages et de tout autres dangers naturels ne seront peut-être pas identifiés, et ce, même si présents.

2. Risques inhérents dans la pratique de l'équitation et de la randonnée équestre : Les chevaux (incluant ânes et mules) sont imprévisibles en tout temps et peuvent réagir à l'environnement ainsi qu'au comportement des cavaliers et de toutes autres personnes présentes. L'équitation peut également impliquer le bris d'équipement, le glissement de selle et le risque que d'autres cavaliers ne maîtrisent pas leur animal.

3. Les risques inhérents à la cuisine et autres corvées en camping: En camping, les participants pourraient avoir recours à l'utilisation d'un réchaud à gaz ou à un feu ouvert pour faire cuire des aliments et s'exposent ainsi à des risques d'explosion ou de brûlure. Les participants doivent désinfecter l'eau avant de l'utiliser ou de la consommer.

4. Les risques inhérents associés au jugement du personnel : Les risques inhérents à la prise de décision et au comportement ainsi que ceux inhérents à la mauvaise évaluation des capacités d'un participant, des conditions météorologiques, du terrain, du niveau de l'eau ou de l'emplacement d'une route par le dirigeant, codirigeant ou tout autre assistant sont possible.

151 boulevard Sainte-Rose, Laval, Québec, H7L 1L2

Téléphone : 1-877-238-9343 Fax : 1-450-661-3884

www.leavenotrace.ca / info@leavenotrace.ca

5. Risques inhérents associés au parcours : Que ce soit à pied, en véhicule, en embarcation ou par tout autre moyen de transport, le trajet peut s'avérer difficile et la météo peu clémente.

7. Risques inhérents à la situation géographique : Les endroits isolés peuvent causer des difficultés au niveau des communications et des moyens de transport ainsi que des délais lors d'une évacuation ou d'un besoin d'assistance médicale.

8. Les risques inhérents à l'équipement : Il est possible que l'équipement utilisé lors d'activités s'use, soit non fonctionnel ou se brise.

9. Les risques inhérents à la conduite : Il est possible que vous, que d'autres participants ou d'autres tiers (p. ex. : équipe de sauvetage ou personnel hospitalier) fassent preuve de négligence ou d'imprudence.

10. Tous autres risques ou dangers naturels inhérents à l'éducation et/ou aux activités de plein air.

Attestation de prise de connaissance et d'acceptation des risques du participant

Les risques et dangers naturels ci-dessus ainsi que tout autres dangers peuvent mener à :

1. La chute du participant.
2. Participant coincé (p. ex. : sous une roche).
3. La collision avec des objets divers ou des personnes.
4. La collision ou le renversement de véhicule.
5. Malaises dus à la haute altitude et/ ou aux conditions météorologiques.
6. Subir tout autre problème.

Ces situations et autres circonstances peuvent causer :

- Hypothermie/fractures.
- Déshydratation / brûlures.
- Noyade/dommages.
- Vertiges ou malaises de hauteurs/problèmes cardiaques ou pulmonaires.
- Autres blessures/mort.

Par votre participation volontaire, vous assumez et acceptez la responsabilité complète pour vous-même, des risques inhérents (connus ou inconnus) aux activités ainsi que pour tout autres blessures, dommages décès ou perte dont vous pourriez souffrir résultant de ces risques et/ou de votre propre négligence ou comportement.

CONCLUSION :

Alors que l'Organisme s'agrandit et se développe, le besoin d'offrir une formation responsable et éducative prend également de l'expansion. L'Organisme vous remercie de votre intérêt et de votre dévouement pour le programme Sans trace. Le rôle de Sans trace Canada est de fournir des programmes d'études aux Moniteurs ainsi qu'aux formateurs. Également, est une ressource importante pour vous pendant que vous diffusez les principes de l'éthique environnementale de Sans trace. Si vous avez des questions ou des préoccupations concernant Sans trace Canada par rapport à vos cours, n'hésitez pas à nous contacter. Merci une fois de plus de l'intérêt que vous démontrez dans la promotion de la formation Sans trace.

151 boulevard Sainte-Rose, Laval, Québec, H7L 1L2

Téléphone : 1-877-238-9343 Fax : 1-450-661-3884

www.leavenotrace.ca / info@leavenotrace.ca

Pour le participant au cours :

J'ai lu et compris la décharge de responsabilité ci-dessus.

Par la présente, je décharge Sans Trace Canada et l'instructeur du cours de toute responsabilité en cas d'accident de quelque nature que ce soit, de dommages sans aucune exception ni réserve et pour toute autre perte durant ou résultant du cours de Moniteur ou Ambassadeur [encerclez le cours désiré] _____, 20__.

Nom _____ Signature _____

Date _____ Téléphone _____

Signature du tuteur légal si le participant est âgé de moins de 18 ans.